



Projet Nigeria

RAPPORTS D'ACTIVITÉS 2004-2005

Malgré l'acquittement d'Amina Lawal en 2003, de nombreuses personnes sont encore traduites devant les tribunaux islamiques des États du nord du Nigeria et condamnées sommairement à des peines cruelles : mort par lapidation, amputation d'un membre, flagellation. Ce sont toujours les personnes les plus pauvres, surtout des femmes, qui sont les premières victimes des injustices les plus flagrantes. Malheureusement, les avocats nigériens, en nombre insuffisant, oeuvrent dans un contexte extrêmement difficile.

Poursuivant la mission amorcée lors de l'affaire Amina Lawal, mais sans se limiter aux cas de Shari'a, ASF Québec a dépêché deux de ses membres, M^e Dominic Therrien et M^e Philippe Larochelle en janvier dernier afin de dresser un portrait de la situation et des actions à entreprendre. En collaboration avec Me Hauwa Ibrahim, du Nigeria, et ASF France, ils ont pu rencontrer plusieurs personnalités clé du système judiciaire nigérian dont le Procureur général et Ministre de la justice du Bauchi, un État où les cas d'injustice sont particulièrement criants.

ASF Québec a, lors de cette mission, eue l'occasion de visiter la prison de Bauchi et de rencontrer six personnes détenues dont nous prendrons les dossiers en charge conjointement et en support aux avocats locaux. Ces personnes s'ajoutent aux dossiers de Fatima Usman et Ahmadu Ibrahim, tous deux condamnés à mort par lapidation pour adultère, dont nous avons pris la charge lors de la mission antérieure. Même s'il ne faut pas attribuer à ASF Québec seule le mérite de cette bonne nouvelle, nous sommes fier du fait que M. Dabo fut libéré peu après avoir été rencontré à la prison de Bauchi.

La situation demeure cependant précaire et dramatique pour nombre de prisonniers dont plusieurs ignorent la cause de leur incarcération. Le cas d'Adamu SHU'AIBU est éloquent. Le *Legalbrief Africa* rapporte que cet homme de 28 ans, condamné à l'amputation pour vol, serait détenu depuis février 2003. Or, le 29 novembre dernier, il aurait demandé au *Legal Aid Council*, dont la directrice Mme Baba a été rencontrée en janvier dernier par Me Therrien et Me Larochelle d'ASF Québec, « to accelerate the amputation of my hand so that I can leave the prison and carry on my life. »

Par ailleurs, les liens avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) basée à Abuja, capitale du Nigeria, se raffermissent. En effet, ASF Québec travaille actuellement à l'implantation d'une base permanente à Abuja pouvant être financée par l'ACDI en partenariat avec le National Bar Association du Nigeria.

La prochaine mission aura lieu en juin prochain avec pour mandat d'assurer le suivi, auprès des avocats nigériens, des dossiers pris en charge et de faire progresser les discussions entourant l'implantation d'Avocats sans Frontières au Nigeria.

* * *

Ce document est réservé à l'usage interne et exclusif d'ASFQ. Toute diffusion, reproduction ou autre utilisation est interdite sans le consentement préalable d'ASFQ.

www.asfquebec.com